

Exercice n°1 : Le rôle de l'ONU

Doc.1 : Préambule de la Charte des Nations unies, signée le 26 juin 1945 à la Conférence de San Francisco par 50 Etats.

1- Lis le doc.1 : qui signe la Charte des Nations unies ? dans quel contexte ? quels objectifs

essentiels l'ONU s'est-elle fixée ? **Le 26 juin 1945, 50 pays (dont les Alliés) –les uns encore engagés dans la Seconde Guerre mondiale, les autres venant d'en sortir –, signent la Charte des Nations unies : ce texte fonde l'ONU, dont les objectifs essentiels sont d'éviter les conflits futurs et d'assurer la sécurité collective.**

2- Aujourd'hui 192 pays font partie de l'ONU. Quelles conditions

faut-il remplir pour entrer à l'ONU ? **Tous les Etats pacifiques qui acceptent les obligations de la Charte sont admis.**

Nous, peuple des Nations unies, résolu :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ;

- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits, des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ;
et à ces fins (...)

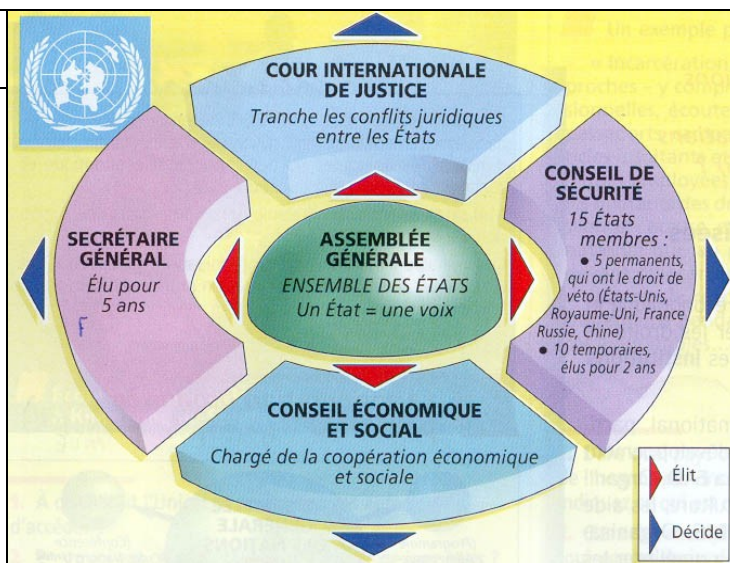
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ;
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes sauf dans l'intérêt commun ;
avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

Exercice n°2 : Le fonctionnement de l'ONU

Doc.2 : Les principaux organes de l'ONU

1- Complète le résumé suivant à l'aide du doc.2 :

Le fonctionnement des Nations unies repose sur 2 principaux organes : l'**Assemblée générale** et le **Conseil de sécurité**, qui se réunissent à **New York**. Ce dernier formule les recommandations et impose des sanctions aux Etats. Il est constitué de **15 pays**, dont **5** disposent du droit de **veto** (ce sont les membres permanents : **Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine**). Le **secrétaire général**, élu pour **5 ans**, fait exécuter les résolutions du Conseil de sécurité et intervient en tant que **médiateur** auprès des chefs d'Etat pour que le dialogue se substitue aux armes. Les autres organes sont la **Cour internationale de justice** (La Haye, Pays-Bas) et le **Conseil économique et social**.

**Exercice n°3 : Les moyens d'action de l'ONU**

Doc.4 : Sarajevo, 1994

Doc.3 : Des exemples d'intervention de l'ONU

1950	Corée	L'ONU envoie des troupes afin d'aider la Corée du Sud à repousser l'attaque des communistes de Corée du Nord.
1974	Liban	L'ONU envoie des troupes d'interposition pour éviter que les combats entre le Liban et Israël ne dégénèrent en conflit plus grave entre Juifs et Arabes.
1993	Cambodge	Des troupes et des observateurs sont envoyés afin de surveiller le bon déroulement des élections.

L'ONU, qui est financée par les Etats selon un système de parts proportionnelles à leur richesse, manque d'argent pour concrétiser ses décisions, car un certain nombre d'Etats ne paient pas, ou paient avec un retard important, leur contribution.

Doc.5 : Le financement de l'ONU

1- Quels sont les trois types d'intervention de l'ONU ? **Envoi d'observateurs / Déploiement de casques bleus (soldats mis à la disposition de l'ONU par ses Etats-membres) / Frappes militaires.**

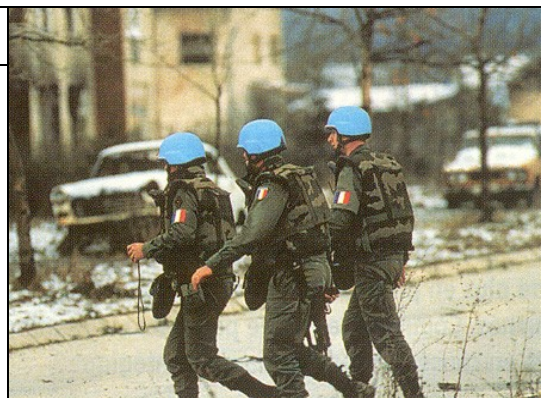
2- Lis le doc.5 : qui finance l'ONU ? souligne le passage concerné en bleu.

3- Pourquoi l'ONU manque-t-elle d'argent ? souligne le passage concerné en rouge.

Exercice n°4 : Le rôle de la France dans la sécurité internationale et européenne

1- Quel est le rôle de la France dans la sécurité internationale ? **La France a un rôle essentiel : elle est l'un des cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU et à ce titre, elle participe activement aux décisions prises par l'ONU, à son financement et met à sa disposition des troupes importantes.**

2- Lis le doc.6 : en 1992, le traité de Maastricht institue la PESC ; de quoi s'agit-il ? qui y participe ? quel est son rôle ? **En fondant la PESC (politique étrangère et de sécurité commune), les Etats-membres de l'Union européenne ont décidé de se concerter afin de mettre au point une politique étrangère commune et une sécurité commune.**



Art. J1-2- Les objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune sont : la sauvegarde des valeurs communes, des intérêts fondamentaux et de l'indépendance de l'Union ; le renforcement de la sécurité de l'Union et de ses Etats-membres sous toutes ses formes ; le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale (...) ; le développement et le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

Art. J4-1- La politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune.

Union de l'Europe Occidentale : accord de défense collective signé en 1948 entre le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

Doc.7 : L'Union de l'Europe Occidentale



Doc.8 : Un soldat de l'Eurocorps en 1994. Créé en 1992 par la France et l'Allemagne pour faciliter des opérations communes, il inclut maintenant aussi des soldats belges, espagnols et luxembourgeois.

3- Le traité de Maastricht envisage-t-il une défense commune (doc.6) ? à quelle institution déjà existante pourrait-elle être confiée ? (doc.7)

Oui : l'Union de l'Europe Occidentale pourrait se voir confier la défense commune de l'Union européenne.

4- Quelle forme pourrait prendre la défense commune de l'Union européenne (doc.8) ? **L'Eurocorps pourrait préfigurer la future armée européenne.**